

Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ambonnay

Par arrêté n° 2026-24-A en date du 18 mai 2026, la commune de Ambonnay a prescrit l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du PLU de Ambonnay.

L'enquête publique se déroulera en Mairie de Ambonnay pour une durée de 31 jours du **Mercredi 3 juin 2026 (ouverture à 9h00) au Vendredi 3 juillet 2026 (clôture à 17h00).**

DATE et PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de Ambonnay, pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 3 juin 2026 du 9h à 12h
- Samedi 13 juin 2026 de 9h à 12h
- Jeudi 18 juin 2026 de 14h à 18h
- Vendredi 3 juillet 2026 de 14h à 17h

CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête publique de la révision du Plan Local d'Urbanisme et les pièces qui l'accompagnent seront consultables :

- En mairie de Ambonnay
- Sur le site internet : <https://ambonnay.fr>

DÉPOSER UNE REMARQUE CONCERNANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet disponible en mairie.
- Par courrier postal à l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur, Mairie de Ambonnay 1 Boulevard des Fossés de Ronde 51150 Ambonnay
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-plu@ambonnay.fr

Quel que soit le mode de transmission, toute observation rédigée ou parvenue en Mairie de Ambonnay après le vendredi 3 juillet 2026 après 17h00 sera jugée irrecevable.